

2

Le contexte conjoncturel

La Fondation Genève Place Financière réalise depuis 2002 une enquête conjoncturelle auprès des banques et des gérants indépendants de la Place. Les résultats obtenus reflètent leur analyse et leur perception sur la marche de leurs affaires et les perspectives pour la place financière genevoise.

Les résultats de l'enquête conjoncturelle 2019-2020 montrent que les intermédiaires financiers affichent une grande solidité face à un contexte exigeant qui met les marges sous pression.

Plusieurs indicateurs sont à la hausse. Les actifs sous gestion et les apports nets de fonds sont en augmentation au premier semestre 2019, le Moyen-Orient représentant une zone géographique clé. Il n'est donc pas étonnant que le secteur bancaire demeure l'un des principaux moteurs de l'économie genevoise en contribuant à hauteur de 12% au PIB cantonal.

En revanche, le bénéfice net a reculé durant le premier semestre 2019 pour la majorité des établissements bancaires et des gérants de fortune indépendants. Les taux d'intérêts négatifs et les charges, en légère hausse, constituent les facteurs principaux expliquant la réduction de la profitabilité. L'attitude attentiste d'une partie de la clientèle, rendue frileuse par les incertitudes géopolitiques, a également contribué à ce phénomène.

Dans la gestion privée, l'un des trois piliers de la Place genevoise avec la banque commerciale et de détail et le financement du négoce de matières premières, l'Europe représente le marché le plus délicat. Dans ce contexte, l'accès au marché européen reste une priorité stratégique, y compris pour les institutions de plus de 50 emplois. Ces dernières estiment, pour 60% d'entre elles, que l'impact de l'absence d'un tel accès pourrait entraîner un changement de leur modèle d'affaires.

Du côté de l'emploi bancaire, l'enjeu de l'accès au marché constitue d'ores et déjà une réalité. Dans le domaine de la gestion de fortune, la création d'emplois à l'étranger s'est accrue depuis 10 ans comparativement à la création d'emplois en Suisse. Dans notre pays, la stabilité prévaut, ce qui constitue malgré tout une nouvelle rassurante compte tenu du recul du produit d'exploitation et du bénéfice. Le service "front" et les métiers liés au contrôle des risques et au juridique ont connu la hausse des effectifs la plus marquée. Cette tendance vaut aussi pour le service informatique en réponse à la transformation numérique en cours. Les autres profils, à l'instar du service des opérations, sont restés stables. Le baromètre bancaire, publié en août 2019 par l'Association suisse des banquiers (ASB), émettait la même observation, avec un nombre de collaborateurs relativement stable et un taux de chômage en baisse à 2,3% à fin 2018 au niveau helvétique.

Dans l'enquête conjoncturelle, les intermédiaires financiers se montrent prudents pour 2020 tant en ce qui concerne l'emploi que l'évolution du bénéfice. La recherche d'une meilleure maîtrise des coûts reste au centre des préoccupations. Or, l'innovation technologique devrait permettre de gagner en productivité dans les processus internes, en permettant notamment la suppression des formulaires papier et le suivi en temps réel des relations clientèles.

Une offre de formation de pointe constitue un "leitmotiv" pour l'industrie financière. La Suisse se classe régulièrement aux premières places dans les études en matière d'innovation. Pour renforcer la compétitivité de la Place, l'industrie bancaire a pleinement pris conscience de la nécessité d'anticiper les métiers de demain. C'est pourquoi, les secteurs privé et public travaillent main dans la main afin de mettre en place des formations capables de



Une offre de formation de pointe constitue un "leitmotiv" pour l'industrie financière.

répondre aux trois grands facteurs de transformation en cours : la réglementation ; l'évolution digitale ; la durabilité.

L'enquête conjoncturelle 2019-2020 conduit à la conclusion suivante : les intermédiaires financiers se trouvent à la croisée des chemins. Leur trajectoire dépendra d'une part des décisions démocratiques qui seront prises au sujet des relations bilatérales avec l'Union européenne (UE) et, d'autre part, de la mise en place d'un cadre législatif et fiscal attractif ainsi que des formations favorisant le développement de la digitalisation et de la finance durable.

Cette photographie de l'écosystème financier genevois réalisée à l'été 2019 prend toute son importance au vu de l'impact de la pandémie Covid-19 sur l'économie. Une partie des entreprises suisses auront été à l'arrêt de longues semaines. Cette paralysie temporaire se manifesterait inévitablement par un recul du PIB sur un ou deux semestres. Selon le FMI, le PIB de la Suisse passera de 0,9% en 2019 à -6% en 2020. A mi-mars 2020, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) s'attendait à une contraction de 1,5%. Un chiffre qu'il a révisé à -7%, voire -10% dans un second scénario plus pessimiste. Le FMI prédit un retour à la croissance de 3,8% pour la Suisse en 2021 si la pandémie est maîtrisée.

Or, la Suisse est bien placée pour faire face à cette situation grâce à une décennie de bonne gestion de ses

finances publiques et à une application stricte du frein à l'endettement. Le secteur financier, dont la solidité est illustrée dans l'enquête conjoncturelle mentionnée ci-dessus, a pris une part active aux mesures de politique économique mises en place par la Confédération.

Le 25 mars 2020, le Conseil fédéral, en collaboration avec l'Association suisse des banquiers (ASB) et les différentes banques a adopté une Ordonnance de nécessité pour l'octroi de crédits garantis par un cautionnement solidaire de la Confédération. L'objectif de cette ordonnance est de permettre aux PME d'accéder rapidement à des crédits afin d'atténuer les problèmes de liquidités liés à la pandémie.

Cette Ordonnance porte sur un montant de CHF 20 milliards. Le 3 avril 2020, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter à CHF 40 milliards le montant total de l'enveloppe dédiée aux crédits cautionnés. Deux facilités de crédit sont proposées : les crédits Covid-19 concernant des montants jusqu'à CHF 0,5 millions et les crédits Covid-19 Plus au-delà de CHF 0,5 millions et jusqu'à CHF 20 millions.

La demande a été très forte : 125'000 crédits Covid-19 pour près de CHF 15 milliards ont déjà été engagés. Quelque 440 demandes de crédits Covid-19 Plus pour un volume moyen d'environ CHF 2,6 millions par demande ont été déposées. 123 banques se sont inscrites afin de participer à ce programme.

Le 25 mars 2020, la Banque nationale suisse (BNS) a introduit la nouvelle facilité de refinancement Covid-19, qui permet aux banques de s'approvisionner en liquidités auprès d'elle contre le dépôt en garantie des crédits cautionnés par la Confédération. De plus, la BNS a ramené le volant anticyclique de fonds propres à zéro à partir du 27 mars 2020.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} avril 2020, le facteur d'exonération des taux négatifs a été relevé pour les banques. Celles-ci sont ainsi mieux à même d'approvisionner l'économie en crédits et en liquidités. Selon la BNS, le système financier suisse est sûr et stable. Les banques disposent de solides volants de fonds propres et de liquidités suffisantes.

Durant cette période périlleuse, le secteur financier a démontré sa capacité à répondre aux besoins de l'économie et de la population suisses.

